



12 DÉCEMBRE 2019

DEMAIN, TOUS AUTO-ENTREPRENEURS ?

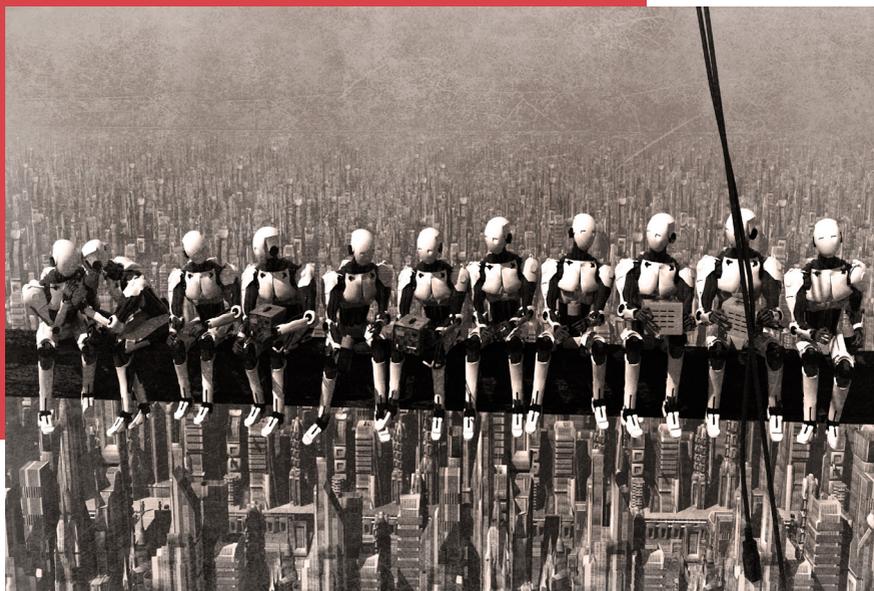
A l'IWEPS
2, route de Louvain-la-Neuve
5001 Namur (Belgrade)



Wallonie



Iweps



Les formes prises par le travail ont fortement évolué depuis une trentaine d'années : l'individualisation, la flexibilisation et de nouvelles formes d'organisation du travail ont émergé et généré une évolution du rapport social, politique et culturel à l'emploi.

Le contexte actuel est marqué par l'essor de l'économie de plateforme rendu possible par la massification de l'accès à Internet depuis la deuxième moitié des années 2000. Cette économie a généré une monétarisation d'activités qui ne correspondent pas à une définition traditionnelle de l'emploi et du travail. Elle a aussi permis de formaliser des activités informelles, «au noir», qui étaient hors de portée de la fiscalité et de la sécurité sociale. D'autres phénomènes comme l'auto-entrepreneuriat et le travail autonome émergent également depuis quelques années. Ils se manifestent dans l'essor d'associations comme la SMART qui a cherché des voies juridiques permettant l'accès au salariat et à ses protections (sécurité sociale) à des professions très diverses touchées par un rapport de plus en plus flexible au travail et à l'emploi. L'essor des coopératives questionne également l'enjeu d'une réappropriation des activités productives par les salariés ou les

consommateurs/usagers de services et la reconnaissance de nouvelles formes de travail.

En outre, la robotisation est régulièrement agitée comme spectre d'une transformation radicale du travail voire de sa disparition. Cependant, les constats qu'il est possible de réaliser aujourd'hui à ce sujet en Wallonie, s'avèrent nuancés : s'il est tout à fait vraisemblable que l'évolution technologique remplacera toute une série de tâches exercées dans les emplois actuels, la disparition pure et simple d'un nombre élevé d'emplois à un horizon de 10 à 20 ans doit être envisagée avec prudence. En effet, la robotisation a bien d'autres effets sur le travail humain que la seule substitution : elle peut contribuer à sa facilitation ou à sa transformation. Elle peut également générer l'émergence de nouveaux emplois, de nouvelles formes d'organisation du travail et de nouvelles activités.

Ces transformations interrogent sur l'avenir de l'emploi et du travail. Qu'advient-il de l'emploi salarié dans un contexte où semble émerger des nouvelles formes de relations de travail? Allons-nous vers un rapport à l'emploi fortement individualisé et flexibilisé? Dans ce contexte, de nouveaux modèles sont-ils occupés à émerger?

Compte tenu du nombre de places limité, l'inscription gratuite est obligatoire.

**Date limite 4 décembre 2019.
Formulaire d'inscription en ligne sur www.iweps.be**

12 DÉCEMBRE 2019

**A l'IWEPS
route de Louvain-la-Neuve,2
5001 Namur (Belgrade)**